

Rép. Direction : « Rien ne les empêche de rompre leurs contrats (sans prime de dégressivité). »

### **RAG et salaire minimum mensuel :**

Est-ce que des salariés ont perçu une Rémunération annuelle garantie sur l'année 2008 en dessous des barèmes ? Si tel est le cas, nous demandons une régularisation sur le bulletin de paie de mars.

Rép. Direction : « Toutes les rémunérations sont au dessus du RAG.  
Pour les salariés en normal on vérifiera. »

### **Salaire minimum pour contrat à temps partiel:**

Nous demandons d'inclure le complément différentiel afin de limiter la perte de salaire en cas de chômage ?

Rép. Direction : « Pas envisageable...mais je vais vérifier la perte. »

### **Prêt CE:**

Nous demandons que le prêt CE de 610 Euros passe à 1 000 Euros sans intérêt pendant la période de chômage.

Rép. CE : « Non. »

### **Bilan et causes de la visite :**

Pouvez-vous nous donner un bilan de la visite du 10 mars suite à la venue des principaux dirigeants du groupe ? Quel est le motif de leur visite ?

Rép. Direction : « Bilan positif avec un fort potentiel mais l'Etablissement doit être compétitif. Le motif fait suite à la visite de M. Yamashina. »

JEUDI 19 MARS 2009  
POUR L'EMPLOI, le POUVOIR D'ACHAT,  
la PROTECTION SOCIALE, les SERVICES PUBLICS



## LIEUX DES RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS

**MONTCEAU LES MINES : 15 heures – Place de la Mairie**

**PARAY LE MONIAL : 15 heures – Place de l'Europe**

**NEVERS : 16 heures – Gare SNCF (possibilité de prendre le bus à DECIZE  
14h30 inscription auprès des délégués CGT)**

**MOULINS : 15 heures 30 - Préfecture**

Mercredi 11 mars 2009